



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE
LOT-ET-GARONNE

2006

CREATION

&

REPRISE D'ENTREPRISE

EN

LOT-ET-GARONNE

**ÉTUDE SUR LES CREATIONS
ET REPRISES D'ENTREPRISES
INSCRITES AU REGISTRE DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS ET AU REPERTOIRE
DES MÉTIERS EN 2006**

Methodologie

Champ retenu : l'ensemble des entreprises personnes physiques et morales immatriculées au Registre du Commerce et des Sociétés et au Répertoire des Métiers (entreprises artisanales commerciales, de production et de services) en 2006. Parmi les entreprises inscrites au Répertoire des Métiers, seules ont été retenues celles qui possèdent la double immatriculation (RCS et RM).

Pour les reprises ont été pris en compte les mouvements suite à un achat et une prise en location-gérance. Il convient de préciser que les reprises d'entreprises par rachat de parts sociales (SARL) et d'actions (SA, SAS) sont exclues de notre champ d'investigation, car elles ne font pas l'objet d'un mouvement au RCS. Entrent surtout dans ce cas les entreprises industrielles et les commerces de gros.

Cette étude ne prend pas en compte l'ensemble des prestations de services destinées à l'agriculture et à la sylviculture (79 établissements créés en 2006).

*Cette étude a été réalisée
sous la direction de
Jean-Marc AGOSTINI – Directeur Général
par Pierre DUBEDAT – Responsable du Service des Etudes Economiques*

=====
mars 2006

=====

CREA-TIC

UN OUTIL PROFESSIONNEL

POUR LA CREATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISES

La CCI met à la disposition de tous les porteurs de projets (plus de 1 000 par an) une panoplie d'outils pour les accompagner dans leurs démarches :

- ♦ ½ journée d'information : méthodologie à la création et à la reprise (590 participants / an)
- ♦ 5 Jours Pour Entreprendre : approche économique (étude de marché), financière (calcul des prix et des marges), choix de la structure juridique, fiscale, sociale (80 participants)
- ♦ Entretiens individuels : formalisation du projet avec un conseiller à la création/reprise (521)
- ♦ Passeport pour Entreprendre : document remis au créateur/repreneur justifiant une étude réalisée par la CCI pour l'accompagner dans son projet (131)
- ♦ Tronc commun création/reprise (280 heures) : marketing commercial, gestion financière, approche juridique, accompagnement et suivi. Les stagiaires disposent de plages horaires pour travailler sur leurs projets, échanger avec les formateurs et les stagiaires, enrichir et valider leurs projets.
- ♦ Ecole des Managers : un outil de développement économique destiné à faciliter le processus de reprise et transmission des entreprises patrimoniales

Les mouvements annuels, créations pures et reprises sont nombreux (1345), ils représentent en 2006, 11.1 % du total des ressortissants inscrits au RCS (12 000 établissements).

Les créations pures contribuent à la régénération et au rajeunissement du tissu économique. Ces nouvelles entreprises participeront aux emplois de demain (emplois estimés créés sur 5 ans : 1 800).

C'est dans ce contexte de préparation de l'avenir que la CCI a développé tout un dispositif d'aides à la création et au développement avec pour objectif de mieux former les créateurs, qualifier les projets et pérenniser leur activité.

« CREA-TIC » est notre réponse au besoin exigeant de formation et d'accompagnement du porteur de projet.

La méthodologie du produit implique fortement créateur/repreneur. A chaque étape il peut ainsi vérifier si son produit, son concept, sa qualification, sa formation et sa motivation sont en adéquation avec le projet qu'il envisage de conduire.

En retour, c'est l'engagement de la CCI de l'accompagner avec le plus grand professionnalisme pour la réussite de son projet et donc le développement de notre territoire.

Jean-Alain MARIOTTI

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
de Lot-et-Garonne



CREATIONS ET REPRISES 2006

(Registre du Commerce et des Sociétés + Répertoire des Métiers)

CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
RCS	RM	Total	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total
756	338	1 094	146	105	251	902	443	1 345

1 345 établissements ont été immatriculés en 2006, ils emploient 1 116 salariés.

Les créations pures représentent 81.3 % des immatriculations, les reprises 18.7 % (France : 15.4 %).

- **CREATEURS**

1 094 établissements sont des créations pures, ils ont participé à la création de 561 emplois salariés, soit 0.5 emploi par établissement, 1.5 emploi si est pris en compte le créateur (France : 1.8 emploi).

Les entreprises artisanales participent pour 31 % des créations pures.

- **REPRENEURS**

251 établissements sont des reprises, ils occupent 555 emplois salariés, soit 2.2 emplois par établissement, 3.2 emplois si est pris en compte le repreneur (France : 3.6 emplois).

Les entreprises artisanales participent pour 41.8 % des reprises.

COMMERCE

CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
RCS	RM	Total	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total
343	91	434	113	52	165	456	143	599

599 établissements commerciaux ont été immatriculés en 2006, soit 44.5 % des immatriculations totales (1345), ils emploient 453 salariés, soit 40.6 % des emplois salariés créés et occupés. Les créations pures représentent 72.4 % des immatriculations, les reprises 27.6 %.

- **CREATEURS**

434 établissements sont des créations pures, ils ont participé à la création de 196 emplois, soit 0.4 emploi salarié par établissement. Les entreprises artisanales contribuent à 21 % des créations d'établissements.

- **REPRENEURS**

165 établissements sont des reprises, ils occupent 257 salariés, soit 1.6 emploi salarié par établissement, c'est nettement supérieur aux créations pures (0.4 emploi). Les entreprises artisanales participent pour 31.5 % des reprises.

par famille de Métiers

Total RCS + RM (résultats exprimés en %)	Entreprises créées	Entreprises reprises	Total	Emplois créés	Emplois occupés	Total
Alimentation	20.5 %	35.1 %	23.3 %	13.2 %	15.7 %	14.4 %
Commerce de gros	12.8 %	8.2 %	11.9 %	7.8 %	18.8 %	13.1 %
Commerce et réparation automobile	11.1 %	14.4 %	11.7 %	22.4 %	12 %	17.4 %
Équipement de la maison	14 %	1 %	11.5 %	27.8 %		14.4 %
Équipement de la personne	6.8 %	14.4 %	8.2 %	9.7 %	6.3 %	8.1 %
Hygiène / Santé	1.7 %	17.5 %	4.7 %	1.5 %	41.4 %	20.7 %
Sports/loisirs/culture	16.2 %	9.4 %	14.9 %	17.1 %	5.8 %	11.6 %
Divers	16.9 %		13.8 %	0.5 %		0.2 %

La répartition des entreprises commerciales par grand secteur d'activité fait apparaître des distorsions entre la part des créations et des reprises. Certains secteurs d'activité font preuve d'un grand dynamisme dans les reprises.

- ALIMENTATION

Les **créations** représentent le 1/5 des créations du commerce, mais 35 % des **reprises**. La part des créations est gonflée par la forte proportion de commerçants ambulants. Dans le commerce sédentaire, les boulangeries-pâtisseries, les terminaux de cuisson de boulangerie et les boucheries représentent les 2/3 des créations. Les créations de terminaux de cuisson sont plus nombreuses que les boulangeries traditionnelles. Il existe un engouement pour la création de boulangeries en périphérie urbaine dans les locaux d'anciennes stations-services. La part des emplois est faible comparé aux établissements créés.

Les **reprises** représentent plus du 1/3 des mouvements du commerce. Le commerce des entreprises y est particulièrement dynamique, notamment dans la boulangerie. Ce métier est une valeur sûre tant au niveau des créations que des reprises.

- COMMERCE DE GROS

L'intérêt économique du commerce de gros réside dans le rapport entre la part des entreprises reprises (8.2 % des reprises du commerce) et la part des emplois occupés (18.8 % des emplois occupés du commerce). Le nombre d'emplois moyen dans ce secteur d'activité est supérieur à la moyenne du commerce. Une partie importante de ces commerces appartient à des groupes, dont le siège est situé hors du département.

- EQUIPEMENT DE LA PERSONNE

Le différentiel entre la part des créations (6.8 % des créations du commerce) et la part des reprises (14.4 % des reprises du commerce) signifie que ce secteur est saturé. Aussi, les reprises sont-elles privilégiées au détriment des créations. Le chef d'entreprise minimise ainsi les risques d'échec.

- HYGIENE-SANTE

Ce secteur est essentiellement composé de pharmacies. Aussi, la part des reprises est-elle largement supérieure aux créations. Les emplois occupés représentent plus de 40 % des emplois occupés du commerce. C'est parfaitement logique, car les officines emploient en moyenne entre 4 et 5 salariés. 142 officines de pharmacie sont implantées dans le département, 16 ont fait l'objet d'une reprise en 2006, soit 11 %.

INDUSTRIE

CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
RCS	RM	Total	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total
37	147	184	9	25	34	46	172	218

218 établissements ont été immatriculés en 2006, soit 18.7 % des immatriculations totales (22.4 % au niveau national) emploient 298 salariés, soit 26.7 % des emplois salariés créés et occupés. Les créations pures représentent 84.4 % des immatriculations (France : 91.5 %), les reprises 15.6 % (France : 8.5 %)

- **CREATEURS**

184 établissements sont des créations pures. Ils ont participé à la création de 102 emplois, soit 0.5 emploi par établissement. Les entreprises artisanales participent pour 80 % des créations.

- **REPRENEURS**

34 établissements sont des reprises, ils occupent 197 salariés, soit 5.6 emplois par établissement. La plupart des établissements repris emploient des salariés. Les entreprises artisanales représentent pour 73.5 % des reprises.

par famille de Métiers

Total RCS + RM (résultats exprimés en %)	Entreprises créées	Entreprises reprises	Total	Emplois créés	Emplois occupés	Total
Industries agro-alimentaires	4 %	5.9 %	4.3 %	10.8 %	10.5 %	10.6 %
BTP	70.7 %	70.7 %	70.7 %	55.8 %	57.5 %	57 %
Métallurgie / Travail des métaux	12.6 %	8.8 %	12 %	9.9 %	10 %	10 %
Papier / Imprimerie	5.2 %	8.8 %	5.8 %	13.5 %	11 %	11.8 %
Transformation du bois	4 %	2.9 %	3.8 %	7.3 %	0.5 %	2.7 %
Chimie / Plastique		2.9 %	0.5 %		10.5 %	7 %
Divers	3.5 %		2.9 %	2.7 %		0.9 %

- **BTP**

Le BTP représente plus des 70 % des créations de l'industrie (France : 77.6 %) et des reprises (France : 67 %) et plus de la moitié des emplois.

Le bâtiment représente 16.2 % de l'ensemble des créations (France : 17.3 %)

- **METALLURGIE**

La transformation des métaux est une activité traditionnelle en Lot et Garonne. On retrouve cette spécificité dans les créations (12 % des créations de l'industrie) qui peuvent à terme développer de l'activité et de l'emploi.

SERVICES

CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
RCS	RM	Total	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total
376	100	476	24	28	52	400	128	528

528 établissements relevant des services ont été immatriculés en 2006, soit 39.2 % des immatriculations totales, ils emploient 365 salariés, soit 32.7 % des emplois créés et occupés.

Les créations pures représentent 90 % des immatriculations, les reprises 10 %. Au niveau national, le rapport entre créations pures et reprises est identique.

- **CREATEURS**

476 établissements sont des créations pures, ils ont participé à la création de 263 emplois, soit 0.5 emploi salarié par établissement. Les entreprises artisanales représentent 21 % des créations.

- **REPRENEURS**

52 établissements sont des reprises, ils occupent 102 salariés, soit 2 emplois salarié par établissement. Les entreprises artisanales représentent 54 % des reprises. Ce sont les salons de coiffure et d'esthétique qui expliquent cette part de reprises élevée.

par famille de Métiers

Total RCS + RM (résultats exprimés en %)	Entreprises créées	Entreprises reprises	Total	Emplois créés	Emplois occupés	Total
Assurance	5.5 %	0.8 %	4.5 %	11.5 %	4.8 %	8 %
Education / Loisirs / Culture	7.9 %	3.4 %	6.9 %	7 %	2.4 %	4.6 %
Hôtels / Restaurants / Cafés	14.9 %	66 %	26.4 %	24.2 %	59.5 %	42.5 %
Immobilier	13.9 %	0.8 %	11 %	9.6 %	2.4 %	5.8 %
Santé, services à la personne	13.9 %	16.9 %	14.6 %	9.6 %	16.1 %	12.9 %
Services aux entreprises	35 %	6.8 %	28.8 %	23.6 %	5.4 %	14.2 %
Transports / Telecom	8.9 %	4.2 %	7.8 %	14.5 %	9.5 %	12 %

De profondes distorsions existent au sein d'un même secteur d'activité entre créations et reprises, c'est plus particulièrement flagrant dans la restauration et les services aux entreprises.

- **SERVICE AUX ENTREPRISES**

Plus du 1/3 des créations dans les services relèvent des services aux entreprises.

Les services aux entreprises ont connu au cours des 15 dernières années une très forte progression. L'emploi salarié a progressé de 60 %. Cette dynamique se retrouve au niveau des créations (conseil pour les affaires, cabinets d'études techniques, publicité, travail temporaire, services à la production, maintenance informatique...). Il faut apporter cependant un bémol, le nombre de créations est artificiellement gonflé par la création de nombreuses holdings (30 en 2006).

Les reprises ne représentent que 10 % du total des immatriculations. C'est parfaitement logique, car le secteur des services aux entreprises est une activité « jeune » portée par des chefs d'entreprise jeunes. Le moment de la cession viendra dans une vingtaine d'années.

Les services aux entreprises représentent 19.3 % de l'ensemble des créations (France : 24.7 %)

- **HOTELS / CAFES / RESTAURANTS**

Il existe une dynamique, plus au niveau des reprises que des créations. En fait une analyse qualitative fait ressortir une forte proportion de créations de petites unités de restauration rapide et de camion-pizzas qui représentent la moitié des créations.

Les cafés-restaurants représentent les 2/3 des reprises des services et 31.5 % de l'ensemble des reprises (France : 29.3 %).

Ce secteur d'activité privilégie les reprises au détriment des créations, car il existe une véritable saturation.

PAR TAILLE D'ENTREPRISES ET EFFECTIFS SALARIES

TOTAL 2006 (RESULTATS EXPRIMES EN %)	CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total
0 salarié	81.2 %	73 %	78.7 %	47.3 %	43.8 %	45.8 %	75.7 %	66 %	72.5 %
1 à 2 salariés	13 %	21.6 %	15.6 %	24.6 %	30.5 %	27.1 %	14.8 %	23.7 %	17.8 %
3 à 4 salariés	3 %	3 %	3 %	10.3 %	14.3 %	11.9 %	4.2 %	5.7 %	4.7 %
5 salariés et +	2.8 %	2.4 %	2.7 %	17.8 %	11.4 %	15.2 %	5.3 %	4.6 %	5 %

Plus de 70 % des entreprises démarrent leur activité ou sont reprises sans salarié, 5 % emploient et occupent 5 salariés et plus. La structure de l'emploi entre les entreprises relevant du RCS et du Répertoire des Métiers est assez proche.

- **CREATEURS**

78.7 % des établissements en création pure démarrent leur activité sans employer de salarié (78.2 % au niveau national). 15.6 % des entreprises ont commencé leur activité en recrutant 1 à 2 salariés (10.4 % au niveau national).

- **REPRENEURS**

55 % des établissements emploient au moins 1 salarié (France : 54 %), 27.1 % 1 à 2 salariés (France : 27.5 %). 41.5 % des établissements emploient 5 salariés et plus, la reprise des pharmacies contribue à gonfler la part de cette tranche d'entreprises.

Lors de la reprise, les nouveaux dirigeants reprennent dans la plupart des cas la totalité des salariés.

COMMERCE (RESULTATS EXPRIMES EN %)	CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total
0 salarié	82.2 %	65.9 %	78.8 %	49.6 %	48.1 %	49.1 %	74.1 %	59.4 %	70.6 %
1 à 2 salariés	12.2 %	24.2 %	14.7 %	28.3 %	32.7 %	29.7 %	16.2 %	27.3 %	18.9 %
3 à 4 salariés	2.4 %	4.4 %	2.8 %	8.8 %	11.5 %	9.7 %	3.9 %	7 %	4.7 %
5 salariés et +	3.2 %	5.5 %	3.7 %	13.3 %	7.7 %	11.5 %	5.8 %	6.3 %	5.8 %

Plus de 70% des établissements en création et en reprise n'emploient pas de salarié. 5.8 % emploient 5 salariés et plus.

- **CREATEURS**

78.8 % n'emploient pas de salarié. Le taux d'employabilité des établissements artisanaux est supérieur à celui des établissements commerciaux. En effet les métiers de bouche (boulangeries, boucheries, traiteurs...) et les garages ne peuvent fonctionner sans salarié. 34 % des établissements artisanaux emploient 1 salarié et plus, contre 17.8 % dans le commerce.

Au niveau du commerce, les entreprises les plus dynamiques en terme de création d'emplois appartiennent au négoce de gros : matières métalliques, pneumatiques, éléments de menuiserie, matériaux de construction, fournitures pour l'agriculture.

- **REPRENEURS**

La moitié des établissements emploient au moins 1 salarié. 11.5 % emploient 5 salariés et plus. La taille des établissements du commerce (13.3 % emploient 5 salariés et plus) dépasse celle relevant de l'artisanat. En effet, les reprises de commerce de gros occupent un nombre de salariés significatif.

INDUSTRIE (RESULTATS EXPRIMES EN %)	CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total
0 salarié	73 %	70 %	70.6 %	11.1 %	36 %	29.4 %	60.9 %	65.1 %	64.2 %
1 à 2 salariés	13.5 %	25.2 %	22.8 %	11.1 %	24 %	20.6 %	13 %	25 %	22.5 %
3 à 4 salariés	8.1 %	3.4 %	4.3 %	11.1 %	20 %	17.6 %	8.7 %	5.8 %	6.4 %
5 salariés et +	5.4 %	1.4 %	2.3 %	66.7 %	20 %	32.4 %	17.4 %	4.1 %	6.9 %

64 % des établissements en création et en reprise n'emploient pas de salarié (71 % des établissements en création). Outre la faiblesse du nombre de créations (184 établissements), c'est l'aspect quasi individuel à la création et le manque de capitaux qui freinent le développement des entreprises.

- CREATEURS

70.6 % des établissements démarrent leur activité sans salarié, malgré leur caractère industriel. ¾ des établissements relèvent du bâtiment.

- REPRENEURS

70 % des établissements emploient au moins 1 salarié. Ce sont essentiellement des entreprises du bâtiment. A noter la part importante des entreprises de 5 salariés et plus, immatriculées au RCS.

Echappent aux statistiques, les établissements industriels, dont les reprises s'effectuent sous forme de rachats de parts sociales et d'actions. Certes, elles ne sont pas très nombreuses mais emploient de nombreux salariés.

SERVICES (RESULTATS EXPRIMES EN %)	CREATEURS			REPRENEURS			TOTAL		
	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total	RCS	RM	Total
0 salarié	81.1 %	84 %	81.7 %	50 %	42.8 %	46.1 %	79.2 %	75 %	78.2 %
1 à 2 salariés	13.5 %	14 %	13.6 %	12.5 %	32.1 %	23.1 %	13.5 %	18 %	14.6 %
3 à 4 salariés	3.2 %	1 %	2.8 %	16.7 %	14.3 %	15.4 %	4 %	3.9 %	4 %
5 salariés et +	2.2 %	1 %	1.9 %	20.8 %	10.8 %	15.4 %	3.3 %	3.1 %	3.2 %

78 % des établissements en création et en reprise n'emploient pas de salarié, c'est le plus fort taux comparé au commerce et à l'industrie.

- CREATEURS

82 % des établissements démarrent leur activité sans salarié. En création, ce sont les services qui affichent le taux d'employabilité le plus faible. La part importante d'agences immobilières, de cabinets d'assurance, de petite restauration, de holdings à caractère financier, supports de développement industriel, expliquent la faiblesse de l'emploi.

- REPRENEURS

54 % des établissements repris emploient des salariés. 2/3 sont des restaurants qui après quelques années d'activité ont connu une phase de croissance et ont recruté des salariés.

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR FORME JURIDIQUE

	CREATEURS (RESULTATS EXPRIMES EN %)				REPRENEURS (RESULTATS EXPRIMES EN %)			
	<i>Personnes physiques</i>		<i>Personnes morales</i>		<i>Personnes physiques</i>		<i>Personnes morales</i>	
	RCS	RM	RCS	RM	RCS	RM	RCS	RM
Commerce	57,2	44.1 %	42,8	55.9 %	42,5	46.1 %	57,5	53.9 %
Industrie	52,6	25.2 %	47,4	74.8 %	0	8 %	100	92 %
Services	36,2	68 %	63,8	32 %	16,7	46.4 %	83,3	53.6 %
Total	46,6	44.1 %	53,4	55.9 %	35,6	37.2 %	64,4	62.8 %

Le choix de la forme juridique entre établissement relevant du Registre du Commerce et des Sociétés et du Répertoire des Métiers est quasiment identique.

- **CREATEURS**

Un peu plus de 54 % des créateurs choisissent la SARL, la SAS ou la SA et 46 % l'entreprise individuelle. C'est exactement la même répartition au niveau national.

75 % des établissements de production relevant de l'artisanat choisissent la société. La plupart sont des entreprises du bâtiment. Dans un souci de sécurité juridique et patrimoniale, elles choisissent la SARL dans une grande majorité.

- **REPRENEURS**

63 % des établissements repris sont des sociétés (France : 61 %). Les entreprises, très souvent, changent de statut juridique au cours de leur vie ou au moment de la cession. Quasiment toutes les entreprises de production ont choisi la société. Il est normal que la part des sociétés soit 9 points supérieur à celle des créations.

PART DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

CREATEURS (RESULTATS EXPRIMES EN %)				REPRENEURS (RESULTATS EXPRIMES EN %)			
<i>RCS</i>		<i>RM</i>		<i>RCS</i>		<i>RM</i>	
principaux	secondaires	principaux	secondaires	principaux	secondaires	principaux	secondaires
692	64	327	11	127	19	103	2
91,5 %	8,5 %	96.7 %	3.3 %	87 %	13 %	98.1 %	1.9 %

Les établissements secondaires sont des unités commerciales, industrielles et de services, dont le siège de l'entreprise se situe hors du Lot et Garonne.

Les entreprises artisanales, pour la plupart familiales et profondément ancrées sur un micro-territoire génèrent très peu d'établissements secondaires.

- **CREATEURS**

Les établissements secondaires représentent 8.5 % des créations en 2006. Au-delà de cette part qui est loin d'être négligeable, ils participent pour 43 % des créations d'emploi. C'est une forme de développement exogène dont profite largement le Lot et Garonne.

Ce sont pour la plupart des activités de services aux entreprises et des commerces de gros qui démarrent leur activité dans une tranche comprise entre 5 et 10 salariés.

54 % des sièges des établissements secondaires sont situés dans le Grand Sud-Ouest - l'agglomération bordelaise domine-, 32 % en Ile de France et 14 % dans d'autres régions françaises.

Il existe dans le département, principalement dans l'agglomération agenaise, des éléments favorables à l'implantation d'activités par des entrepreneurs issus d'autres départements. Ces nouvelles créations paraissent avoir un bon potentiel de développement.

- **REPRENEURS**

13 % des établissements repris ont leur siège hors du Lot et Garonne, ils représentent 24 % des salariés.

Qu'il s'agisse de créations ou de reprises, les établissements secondaires sont de taille supérieure à la moyenne des établissements.

REPARTITION DES CREATEURS PAR TRANCHE D'AGE

CREATEURS				REPRENEURS			
RCS		RM		RCS		RM	
- 40 ans	+ 40 ans	- 40 ans	+ 40 ans	- 40 ans	+ 40 ans	- 40 ans	+ 40 ans
41.8 %	58.2 %	54.1 %	45.9 %	30,1 %	69,9 %	57.7 %	42.3 %

- **CREATEURS**

Les créateurs et les repreneurs relevant de l'Artisanat sont plus jeunes que ceux du RCS.

29 % des créateurs immatriculés du RCS ont plus de 50 ans (France : 16 %). Cette tranche d'âge correspond à des entrepreneurs au parcours professionnel réussi qui créent des établissements secondaires afin d'élargir leur zone de chalandise. La tranche des plus de 50 ans représente 41 % des emplois créés.

Au niveau de l'artisanat, la maturité entrepreneuriale se situe entre 30 et 39 ans.

- **REPRENEURS**

Pour les activités relevant du RCS, les repreneurs sont plus âgés que les créateurs. 70 % des repreneurs ont plus de 40 ans, 1/3 plus de 50 ans. L'achat ou la prise en location-gérance exigent un apport en capital et une expérience professionnelle confirmée.

REPARTITION PAR SEXE

CREATEURS				REPRENEURS			
RCS		RM		RCS		RM	
H	F	H	F	H	F	H	F
66,9 %	27,8 %	77.1 %	22.9 %	72,2 %	33,1 %	77.8 %	22.2 %

Le Répertoire des Métiers est plus masculin que le Registre du Commerce et des Sociétés, tant au niveau des créations que des reprises.

La prédominance des métiers du bâtiment renforce la présence masculine. De façon générale, la création et la reprise d'entreprise restent l'apanage des hommes.

- **CREATEURS**

28 % des créations au RCS sont le fait de femmes, 22.9 % au RM. Au niveau national, les femmes, toutes activités confondues représentent 26 % des créations.

- **REPRENEURS**

1/3 des reprises immatriculées au RCS sont le fait de femmes. Le commerce est leur domaine de prédilection.

Les femmes reprennent des établissements de taille plus petite : 33 % des reprises, 20 % des emplois.

REPARTITION PAR NATIONALITE

TOTAL GENERAL	ETRANGERS	%	DONT BRITANNIQUES
1345	122	9.1 %	27.9 %

9 % des créations et des reprises sont le fait d'étrangers (15 % en Dordogne). Les Britanniques représentent 28 % des étrangers (plus de 50 % en Dordogne). Les ressortissants étrangers implantés en Lot et Garonne représentent 5% de la population.

En Lot et Garonne, ce sont les Marocains qui occupent le 1^{er} rang des créateurs étrangers.

**Vous avez un projet de création
ou de reprise d'entreprise :**



**Créa-tic, augmentez
vos chances de réussite.**



Renseignements : www.lot-et-garonne.cci.fr

Renseignements : www.lot-et-garonne.cci.fr

Créa-tic est un outil destiné aux futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise.

Vous disposez d'un accompagnement technique tout au long de votre projet et d'une base de données très fournie.

Vous faites évoluer votre projet à votre rythme, vous pouvez également entrer en contact à tout moment avec votre conseiller et tous les services de la CCI (Centre de Formalités, documentation.. etc..).

Alors n'hésitez plus, rendez-vous sur le site www.lot-et-garonne.cci.fr pour télécharger l'application Créa-tic et l'installer sur votre ordinateur.